

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES AFFAIRES SCOLAIRES**

*BOUXWILLER – DURMENACH –*

*ROPPENTZWILLER - WERENTZHUSE*

Siège : MAIRIE DE DURMENACH

SECRETARIAT : MAIRIE DE 68480 ROPPEZTWILLER Haut-Rhin



Roppentzwiller, le 01 juillet 2023

**INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES DU RPI**

Bouxwiller/Durmenach/Roppentzwiller/Werentzhouse

**RENTREE DES CLASSES**

La rentrée des classes est fixée au lundi 4 septembre 2023

Pour l'école maternelle:

**Lundi 4 septembre**

- *Matin: uniquement petite section*
- *Après-midi: uniquement moyenne et grande section - facultatif pour la petite section*

**Mardi 5 septembre**

- *classe entière (matin et après-midi)*

**Le RPI fonctionnera en semaine de quatre jours  
(lundi, mardi, jeudi, vendredi)**

**HORAIRE DES COURS**

**Horaires de classes du matin**

<b>Bouxwiller</b>	<b>8h20</b>	<b>11h35</b>	<b>Soit 3h15</b>
<b>Werentzhouse</b>	<b>8h25</b>	<b>11h40</b>	
<b>Durmenach</b>	<b>8h35</b>	<b>11h50</b>	

**Horaires de classes de l'après-midi**

<b>Bouxwiller</b>	<b>13h30</b>	<b>16h15</b>	<b>Soit 2h45</b>
<b>Werentzhouse</b>	<b>13h35</b>	<b>16h20</b>	
<b>Durmenach</b>	<b>13h45</b>	<b>16h30</b>	

## LIEUX DES CLASSES :

CLASSES	VILLAGE	CLASSE	PROFESSEURS
Elémentaire	Werentzhouse	CE1/CE2/CM1 CE2/CM1/CM2	Mme Elodie Bauer-Brand Mme Coralie Courtalon
Elémentaire	Bouxwiller	CP/CM1	Mme Gwenaël Stehlin
Maternelle	Durmenach	PS-GS PS-MS	Mme Christine GAMBS Mme Marie PARMENTIER - directrice
NUMEROS DE TELEPHONE DES ECOLES			
<i>ECOLES</i>			
<i>DURMENACH - école maternelle 4, place du Foyer</i>			<b><i>03.89.07.99.73</i></b>
<i>BOUXWILLER - école élémentaire 8, rue de Ferrette</i>			<b><i>03.89.40.38.56</i></b>
<i>WERENTZHOUSE - école élémentaire 4, rue de l'Ecole</i>			<b><i>03.89.40.37.92</i></b>

## PERISCOLAIRE

Pour inscrire ou désinscrire votre enfant du périscolaire, merci de prendre contact directement avec l'accueil de loisir de Steinsoultz « Cap sur l'Ill » :

Directrice : Mme Laetitia MISSIO

06.32.68.18.27 / 03 67 68 60 50

Courriel : [waldighoffen.peri@cc-sundgau.fr](mailto:waldighoffen.peri@cc-sundgau.fr)

## LIEUX DE DEPART

VILLAGE	LIEU DE DEPART
Durmenach	Place de l'école maternelle ( abris de bus)
Werentzhouse	Ecole ( abris de bus)
Bouxwiller	Abri de bus (dans la petite cour )
Roppentzwiller	Abri-bus (en face du parking de la mairie)

# REGLEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE

## INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ENFANTS DU RPI

Hormis les nouveaux arrivants, chaque élève est déjà en possession d'un baudrier confié par le SIAS pour la totalité de sa scolarité au sein du RPI et devra donc, dès la rentrée, se présenter à l'école muni de celui-ci.

Chaque baudrier supplémentaire, selon le cas, sera facturé aux parents.

Le port du baudrier est obligatoire pour des raisons de sécurité lors des trajets des enfants sur le chemin de l'école, quelque soit le moyen de déplacement, y compris dans le car scolaire.

## SITE DE DURMENACH

### PARKING :

Pour les parents des enfants fréquentant l'école maternelle

- La place du Foyer n'est plus un lieu de stationnement car les voitures garées gênent le passage du bus.
- La place de l'école maternelle n'est pas accessible aux véhicules des parents.
- Le stationnement des véhicules privés pourra se faire sur
- le parking de l'ancienne école élémentaire (terrain de basket - Passer devant l'ancienne école élémentaire puis tourner à droite tout de suite après le préau)
- sur la place de la mairie ;
- Rouler au pas : les rues qui desservent les écoles sont en zone 30 km/heure
- Au débouché de la rue du Château, en sortant du terrain de basket: les véhicules sortant sont prioritaires sur les véhicules entrants.

### ACCES PIETON

A partir de la place du Foyer, il est préférable d'emprunter la ruelle à gauche de celui-ci, de façon à ne pas vous retrouver sur le trajet du car ou d'autres véhicules.

# LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le transport scolaire, c'est :

Un service gratuit et de qualité répondant aux critères de confort et de sécurité pour les usagers par le choix de société de transport consciencieuse, par la Région Grand Est.

Un encadrement suffisant et bien formé,

Un lieu, un moment d'apprentissage de la vie en collectivité, de respect des personnes et des biens

Pour que votre enfant puisse bénéficier des transports scolaires, vous devez remplir la fiche de renseignements, via le site <https://inscriptions-scolaires.fluo.eu>

L'inscription est obligatoire même si votre enfant n'utilise pas régulièrement ce service.

Remplir la fiche de renseignements revient à accepter le fonctionnement et le règlement du transport scolaire.

## HORAIRE DES TRANSPORTS

Matin		TRANSPORTS	
Départ		Retour	
Roppentzwiller	7h55	Bouxwiller	11h40
Durmenach	8h02	Werentzhouse	11h47
Werentzhouse	8h09	Durmenach	11h54
Bouxwiller	8h16	Roppentzwiller	12h01
Werentzhouse	8h23	Durmenach	12h08
Durmenach	8h30	Werentzhouse	12h15
		Bouxwiller	12h22

Après-midi		TRANSPORTS	
Départ		Retour	
Roppentzwiller	13h05	Bouxwiller	16h20
Durmenach	13h12	Werentzhouse	16h27
Werentzhouse	13h19	Durmenach	16h34
Bouxwiller	13h26	Roppentzwiller	16h41
Werentzhouse	13h33	Durmenach	16h48
Durmenach	13h39	Werentzhouse	16h55
		Bouxwiller	17h02